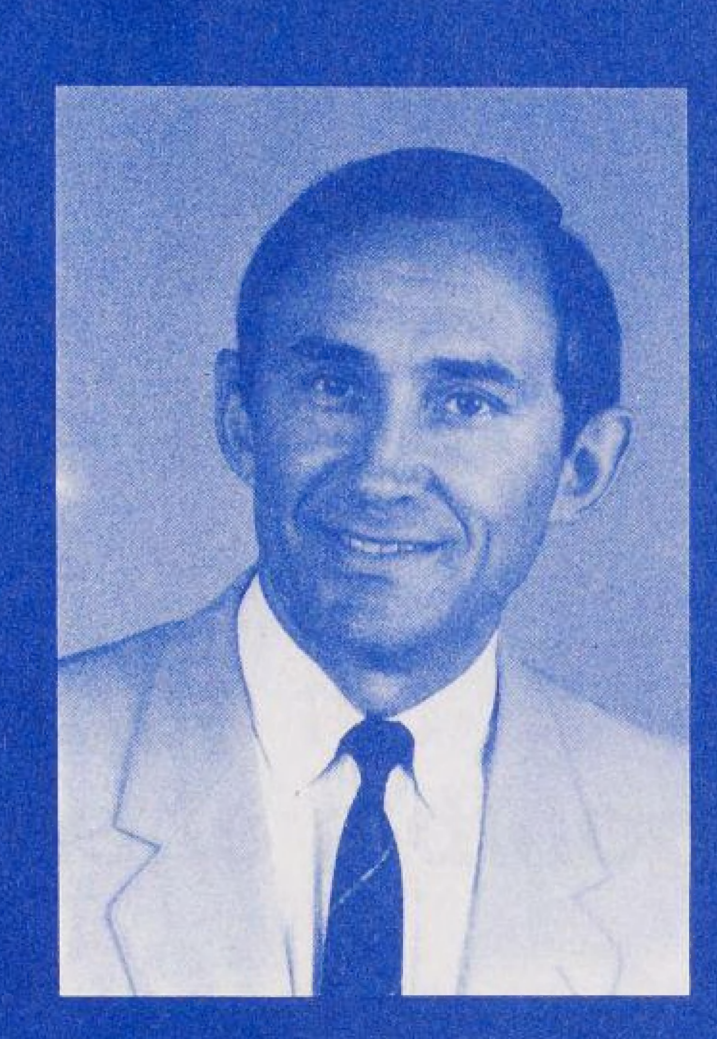
République Française - Département de la Sarthe

LA FRANCE UNIE



Guy-Michel CHAUVEAU

SUPPLÉANT

Jean FROMONT

Elections législatives 3e circonscription
Scrutin du 12 juin 1988

ELECTRICES,
ELECTEURS,
CHERS AMIS,

Merci aux 23 945 électrices et électeurs qui m'ont accordé dimanche dernier leur confiance.

Avec 47,28 % des suffrages vous m'avez placé très largement en tête devant le candidat de l'U.R.C.

DIMANCHE PROCHAIN
VOUS CONFIRMEREZ CE CHOIX

- pour donner au Président de la République une majorité stable à l'Assemblée Nationale.

- pour permettre au gouvernement de Michel ROCARD, avec l'appui de l'Assemblée Nationale, de poursuivre et d'élargir la politique de l'emploi et de justice sociale déjà amorcée.

- pour donner à cette circonscription un député de la majorité.

LE 12 JUIN

vous réélirez un député que vous connaissez bien,

LE 12 JUIN

vous réélirez un homme de terrain,
qui a fait ses preuves.

LE 12 JUIN

vous réélirez celui qui continuera à
défendre, avec vous tous,
les intérêts de cette circonscription.



Jean FROMONT

Maire de Saint-Ouen-en-Belin

Un suppléant disponible et efficace

Guy-Michel CHAUVEAU
Marié - 1 enfant - 43 ans
Conseiller Régional
Conseiller Municipal
LA FLÈCHE

Suppléant : Jean FROMONT
Marié 1 enfant - 49 ans
Retraité S.N.C.F.
Maire de St-Ouen-en-Belin

CANDIDATS DE LA MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE.

Vu le Candidat.

Imprimerie Flèchoise